



Orientations Pastorales 2018 pour le diocèse d'Angoulême



« ... Pour que rien ne se perde »

Jean 6, 12





Quand ils eurent mangé à leur faim, Jésus dit à ses disciples : « Rassemblez les morceaux en surplus, pour que rien ne se perde. »

Riche d'un bel et fécond héritage, la Charente vit son histoire sainte avec le désir d'être fidèle au don reçu. Cette fidélité impose de créer du nouveau pour s'ajuster au réel, comme l'ont fait constamment nos prédécesseurs. Notre Église diocésaine s'inscrit dans la mission universelle de l'Église et veut vivre ce que le Pape François nous rappelle : « la joie de l'Évangile c'est la joie de l'Évangélisation ». Ce que nous avons reçu, nous devons le transmettre. La consultation diocésaine de l'automne 2017 fait apparaître l'importance de mieux se connaître, de s'accueillir, de rester ouvert sur les réalités qui nous entourent. Pour cela, nos communautés doivent toujours plus relire, discerner, s'engager, tout en veillant à l'unité dans les sacrements, la Parole méditée et la prière. De nouveaux lieux de partage et de ressourcement sont attendus pour vivre proches des différents modes de vie de notre temps et être aux « périphéries » de notre Église et de notre société. Cela, sans oublier la vie paroissiale qui reste le pivot de la vie chrétienne ordinaire où des membres doivent être suffisamment formés pour répondre aux différents appels. Cela ne peut se faire dans la paix et la confiance qu'en se disant toujours mieux : qui fait quoi, comment et pourquoi.

L'Évangile de Marc (8,1-6) nous rappelle que c'est au milieu de nos déserts personnels, de notre société, de notre Église, « lorsque nous n'avons rien à manger », que nous sommes appelés à trouver le Christ qui partage le pain et rassasie la foule. La faim représente l'attente d'une Bonne Nouvelle qui donnera du sens et ouvrira un avenir.

En ces jours-là, comme il y avait de nouveau une grande foule, et que les gens n'avaient rien à manger, Jésus appelle à lui ses disciples et leur dit : « J'ai de la compassion pour cette foule, car depuis trois jours déjà ils restent auprès de moi, et n'ont rien à manger. Si je les renvoie chez eux à jeun, ils vont défaillir en chemin, et certains d'entre eux sont venus de loin. » Ses disciples lui répondirent : « Où donc pourra-t-on trouver du pain pour les rassasier ici, dans le désert ? » Il leur demanda : « Combien de pains avez-vous ? » Ils lui dirent : « Sept. » Alors il ordonna à la foule de s'asseoir par terre. Puis, prenant les sept pains et rendant grâce, il les rompit, et il les donnait à ses disciples pour que ceux-ci les distribuent ; et ils les distribuèrent à la foule.

Ces orientations diocésaines n'ont pas vocation de tout dire ou de tout décider. Elles veulent surtout stimuler la foi des catholiques de Charente. À eux de se saisir des cadres diocésains renouvelés pour y exprimer le meilleur de chacun et apporter du bonheur autour d'eux. En partant d'une nécessaire proximité renouvelée (première partie), nous verrons comment revenir à la source et veiller à l'entretenir (deuxième partie), avant d'envisager une nécessaire mutualisation de nos moyens pour un nouvel élan missionnaire (troisième partie).

I - POUR RENOUVELER LA VIE FRATERNELLE DANS NOS COMMUNAUTÉS

La consultation effectuée auprès des communautés chrétiennes de Charente fait apparaître avec force le souci d'une vie fraternelle, centrée sur le Christ. La vie fraternelle suppose d'accepter la complémentarité entre les diverses vocations : « *Chacun a sa place et chacun à sa place* », comme cela est exprimé dans l'une des contributions. Il s'agit donc de nous aider mutuellement, en nourrissant tout ce qui nous conduira à une vie fraternelle en vérité. Elle se vit en premier lieu lors de réunions ou de célébrations communautaires, ainsi que par une nécessaire collaboration renouvelée.

A. La vie fraternelle en actes

« Nous ne pouvons compter que sur la charité fraternelle... En aucun cas, cette vie doit permettre qu'on entre en jugement les uns avec les autres... À aucun prix, notre vie en commun ne doit être un faux semblant de fraternité humaine, au nom d'une fraternité surnaturelle. Notre vie en commun sera une authentique fraternité surnaturelle si elle est une fraternité humaine authentique. »¹

Dans notre Église se côtoient toutes les générations, toutes les catégories sociales, toutes les réalités humaines et spirituelles : osons nous rencontrer ! Parlons-nous ! Partageons ! Déjà beaucoup, parmi nous, appartiennent à des services diocésains ou à des mouvements. Il est important de vivre sa foi avec d'autres, en fonction de ses goûts et capacités, et d'être ainsi au service des communautés chrétiennes. Développons une pastorale qui favorise une vie fraternelle, le sens communautaire, diocésain et ecclésial. Les liens inter-paroissiaux et les rassemblements diocésains sont des occasions de former un Corps qui reconnaît ses différents membres. Beaucoup souffrent du manque de jeunes dans nos communautés paroissiales mais peut-être faut-il oser le premier pas pour aller à leur rencontre et ne pas les attendre sur les bancs de nos églises ? Actuellement, notre diocèse met en place une pastorale des jeunes familles.

« Les différences entre les personnes et les communautés sont parfois inconfortables, mais l'Esprit Saint, qui suscite cette diversité, peut tirer de tout quelque chose de bon, et le transformer en un dynamisme évangélisateur qui agit par attraction. La diversité doit toujours être réconciliée avec l'aide de l'Esprit Saint ; lui seul peut susciter la diversité, la pluralité, la multiplicité et, en même temps, réaliser l'unité. En revanche, quand c'est nous qui prétendons être la diversité et que nous nous enfermons dans nos particularismes, dans nos exclusivismes, nous provoquons la division ; d'autre part, quand c'est nous qui voulons construire l'unité avec nos plans humains, nous finissons par imposer l'uniformité, l'homologation. Ceci n'aide pas à la mission de l'Église »²

¹ Madeleine DELBRËL. Les communautés selon l'Évangile. Seuil, 1973.

² Pape François, Evangelii Gaudium n.31

L'accueil de l'« autre », en particulier de celui qui est différent de nous, qu'il soit malade, handicapé, étranger, âgé ou jeune, est une priorité. Il nous faut toujours davantage apprendre, dans nos communautés, à accueillir les personnes de passage – un sourire et un simple « bonjour » sont déjà importants -. L'attention aux autres, l'écoute, la confiance et la convivialité doivent guider nos relations. Elles se fortifient dans des temps communs de rencontre, quels que soient leurs buts : travail, mais aussi temps gratuits de partage, de sortie, de pèlerinage...

Le témoignage de la vie fraternelle est une facette concrète de l'engagement des chrétiens dans le monde. Il nous faut être attentif à toutes les réalités humaines, en particulier celles marquées par la détresse, sous ses diverses formes. Déjà, beaucoup d'entre nous s'engagent dans des actions dites de **solidarité**. La mission pour le monde rural qui se met en place dans notre diocèse veut témoigner du souci de l'Église à l'égard de tous ceux qui, dans ce milieu, travaillent de manière plus ou moins facile sur notre territoire. Ils ont pour mission de nourrir les hommes et de contribuer à leur santé et de rappeler la sauvegarde de notre maison commune et de la grandeur de tout homme.

La diversité, la complémentarité, la vie fraternelle et la solidarité supposent de **communiquer**. La première communication à privilégier est la rencontre interpersonnelle qui suppose un apprentissage de l'écoute et de la communication non violente. Les outils de communication sont par ailleurs de plus en plus performants. Il est indispensable que chaque partie du diocèse soit dotée d'un relais communication, pleinement au service de la communion, qui favorise du lien au sein de la paroisse, du doyenné, avec le diocèse et plus largement ! Chaque service et mouvement doit veiller à communiquer ses activités mais aussi à s'informer sur ce que vivent d'autres acteurs du diocèse. Une bonne communication peut favoriser une mutualisation des moyens.

Quels que soient nos engagements, notre vocation, notre âge, nous sommes invités à nous **former**, afin de mieux témoigner de notre vie chrétienne. Outre l'École de la foi, qui est un parcours diocésain complet et qui s'adresse à ceux qui veulent aller plus loin dans la foi et dans l'Église, diverses formations existent déjà. Il est nécessaire qu'elles soient plus largement connues et fréquentées. Une meilleure communication de tous ces moyens est sans doute nécessaire. Des formations déployées en divers lieux doivent être envisagées (cf. 3e partie).

N'oublions pas : « *Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux.* » (Matthieu 18,20). Le tissu des petites équipes locales, que nous appellerons « **fraternités évangéliques** » est essentiel. Nous encourageons la création et la vie de ces fraternités, qui vivent le partage, la proximité, la prière et le service. Elles revêtent des réalités diverses, à travers des petits groupes de vie, de prière, d'engagements, liés ou non à un mouvement. Toutes les occasions de rencontres, de réunions quelles qu'elles soient devraient commencer par un temps de prière et d'accueil de la Parole de Dieu.

B. Des conseils et des équipes pour favoriser la vie fraternelle

Outre les fraternités évangéliques, des structures sont au service de la fraternité au nom du Christ et de la mission commune.

L'organisation de notre Église diocésaine demande un partage du territoire :

- Le diocèse est divisé en **5 doyennés**.
- Chacun des doyennés est partagé en **paroisses**.
- Les paroisses sont constituées par des **communautés locales** (parfois d'anciennes paroisses).

Aux divers niveaux du territoire existent des services, des mouvements, des groupes : ces petites équipes, les « **fraternités évangéliques** » sont à promouvoir.

Une complémentarité existe entre le ministère du prêtre et l'engagement de chaque baptisé. Les logiques de « pouvoir » nuisent aux relations. Les prêtres, les diacres, les communautés religieuses et les laïcs sont appelés à collaborer concrètement, au sein du Conseil pastoral de doyenné, des Équipes d'animation pastorale et des assemblées paroissiales. Des accompagnements et des formations peuvent être nécessaires pour aider à vivre cette collaboration. En outre, les relais assurent le lien avec l'Église, dans les communautés locales (si possible autour de chaque clocher, comme demandé suite au synode diocésain de 1988).

Ainsi,

1. **Le Conseil pastoral de doyenné** est constitué du doyen, des curés, des représentants de chaque EAP et des membres nommés. Il permet les échanges et la mutualisation nécessaire pour fortifier la vie chrétienne du plus grand nombre de personnes. Il aide à mettre en place les orientations diocésaines et répond au mieux aux réalités locales.

2. **Les Équipes d'Animation Pastorale (EAP)**, dans chaque paroisse, ont pour objectif de :

- *participer à l'exercice de la charge pastorale du curé de la paroisse [...]*
- *Aider l'ensemble de la communauté paroissiale à assurer sa mission d'évangélisation, de prière, et de service auprès de tous.*

• Elles sont « *au service de la communion ecclésiale* ». ³

Chaque curé veillera à l'existence d'une EAP dans chaque paroisse. Là où ne réside pas un curé, une personne référente appartenant à l'EAP pourra être identifiée et missionnée.

Une EAP peut se réunir sans que le curé soit présent, avec son accord. Celui-ci sera informé des sujets traités (ordre du jour et compte-rendu).

L'EAP est invitée à réunir régulièrement une assemblée paroissiale, selon les circonstances. Les membres de cette assemblée pourront être sollicités selon leurs compétences et toutes les bonnes volontés seront accueillies. Elles remplacent les « conseils paroissiaux » mis en place en 1988, pour répondre à la demande d'une plus grande participation de chacun à la vie des communautés.

³ Charte diocésaine des Équipes d'animation pastorale. 2007.

Elle sera revue au cours des prochains mois.

3. Des relais pastoraux existent dans la plupart des paroisses. La tâche des relais consiste avant tout à « être là pour accueillir et pour répondre de la vie de l'Église »⁴. Il est bon qu'une personne tienne ce rôle dans chaque commune, autour de chaque église. Les relais participeront particulièrement à la vie des communautés locales.

DOYENNÉS	représentés par	CONSEIL PASTORAL DE DOYENNÉ
PAROISSES	représentées par	EAP qui anime une ASSEMBLÉE PAROISSIALE
COMMUNAUTÉS LOCALES	représentées par	des RELAIS
FRATERNITÉS ÉVANGÉLIQUES existant à tous les niveaux de la vie diocésaine		

Afin de favoriser une vie fraternelle, chacun a besoin d'être reconnu et respecté dans sa mission, qui sera définie clairement et remise publiquement. **Il est ainsi recommandé que les missions confiées le soient pour un temps déterminé.** Il est souhaitable que les personnes qui exercent des responsabilités soient accompagnées dans la conduite de leur mission mais aussi spirituellement. Cela permettra que les compétences des uns et des autres soient mieux reconnues.

Notre Église est riche de spiritualités, de charismes, de territoires, de personnalités différentes. Les hommes et les femmes qui la composent sont autant de visages du Christ. Cette diversité suppose la réconciliation et l'unité.

⁴Mgr Claude DAGENS, « Relais du Christ et de l'Église », 30 avril 1994

Pour vivre la charité et l'unité au sein de la communauté, les croyants se rassemblent et célèbrent. Se rassembler pour louer Dieu et lui rendre grâce constitue pour la communauté une source et un sommet.

« Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. » (Actes 2,42)

A. L'Eucharistie au cœur de notre vie

Les communautés et les chrétiens de Charente éprouvent une juste inquiétude et un saint désir de pouvoir célébrer la messe dominicale dans les meilleures conditions de proximité, d'horaire et d'animation. L'Eucharistie se situe au cœur de la vie de l'Église comme une des réalisations de la promesse du Christ d'être avec nous tous les jours jusqu'à la fin du monde. *« L'Église fait l'Eucharistie et l'Eucharistie fait l'Église »*, selon l'expression du III^e siècle, reprise par le Cardinal de Lubac au moment du concile Vatican II. Un objectif de la vie chrétienne est de faire de notre existence personnelle et communautaire une vie eucharistique, par le rassemblement communautaire, l'accueil de la Parole, l'offrande et la sanctification de nos activités, l'accueil de la vie divine et la participation à la vie missionnaire du Christ Ressuscité.

Le dimanche, jour du Seigneur, est le jour de la célébration eucharistique que rien ne peut remplacer ou égaler. Ce jour de rassemblement nécessite des propositions concrètes pour réunir ceux qui auraient du mal à se déplacer. Le dimanche est réservé à la célébration eucharistique. Il n'y aura pas d'ADAP régulière mais seulement de manière exceptionnelle, avec la décision du curé.

La consultation mentionne souvent des temps de prière communautaires organisés dans la semaine : *Prière du temps présent*, partage de la Parole de Dieu, chapelet, chemin de croix, louange, adoration silencieuse ou commentée. Ils sont vivement encouragés et préparent au mieux le temps dominical.

Le pape François nous y invite : *« L'Église ne peut vivre sans le poumon de la prière et je me réjouis beaucoup que se multiplient dans toutes les institutions ecclésiales les groupes de prière, d'intercession, de lecture priante de la Parole, les adorations perpétuelles de l'Eucharistie »*⁵

C'est un élément fondamental pour l'animation des communautés locales. À la communauté chrétienne locale revient la charge de proposer et d'animer des temps de prière, en lien avec leur curé et si besoin, l'aide des paroisses voisines ou du Service de la pastorale liturgique et sacramentelle.

⁵ Pape François, *Evangelii Gaudium* n.262

Les doyens et curés organiseront les Eucharisties sur le doyenné en honorant au mieux les réalités locales communautaires, les temps liturgiques, les fêtes patronales... Il est bon que chaque église continue à être identifiée comme lieu de culte chrétien à travers diverses initiatives paroissiales. Néanmoins **la préconisation est le rassemblement dominical**. La présence eucharistique dans les églises sera prévue avec le curé, en fonction du contexte local, uniquement là où aura lieu un temps de prière régulier et où pourra être garantie sa conservation avec respect. Ceux qui portent la communion aux malades et de ce fait font partie du Service évangélique des malades, se seront faits préalablement connaître. Il est rappelé que les ministres ordinaires de l'Eucharistie sont les prêtres et les diacres qui peuvent confier une mission à des laïcs de porter la communion ou dans certaines circonstances de l'exposer pour un temps d'adoration.

Il n'y a pas d'Église sans Eucharistie et pas d'Eucharistie sans prêtre. Si l'Eucharistie est « *source et sommet* » de la vie chrétienne, elle n'en est pas le tout. Au nom du sacerdoce commun des baptisés qui rassemble un peuple de prêtres, de prophètes et de rois, chacun participe à sa manière à la charge d'annonce, de célébration et de service. Nos orientations n'ont pas pour objectif d'organiser à terme une vie ecclésiale sans prêtres mais elles n'ont pas non plus pour vision de retrouver une situation avec un nombre de prêtres comme il y a 100 ans. L'apostolat des laïcs n'existe pas par défaut mais par l'essence même de l'identité du baptisé.

B. Et les autres sacrements et sacramentaux

L'Eucharistie est « *le sacrement des sacrements* »⁶ car elle prend source dans le mystère pascal. De là découlent les autres sacrements par lesquels une pastorale adaptée doit se développer. Les sacrements sont une force qui permet d'aimer et de « porter du fruit » dans tous nos lieux de vie. Ils communiquent la vie divine, réalisant notre vocation de fils du Père, frères en Jésus Christ, animés du souffle du même Esprit !

1. **Le baptême** est le don de la vie divine et met en lien avec la communauté.

« *Si le baptême est un événement reçu dans une histoire individuelle, que l'on pressent aussi témoin, annonciateur et révélateur d'un événement plus grand qui concerne toute l'humanité, il est intimement lié à la dimension et à la vie ecclésiale* »⁷

Ce lien doit être signifié en premier lieu lors de l'accueil et de la demande sacramentelle, lors de la préparation qui sera assurée par une équipe de laïcs et de prêtres, lors de la célébration elle-même. « *On encourage la célébration des baptêmes en lien avec l'Eucharistie, voire au cours de la messe. On peut aussi envisager des baptêmes au cours de temps de prière communautaire* »⁸. Le baptême sera célébré de manière préférentielle en lien avec la célébration eucharistique par la présentation du nouveau baptisé et quelquefois au cours de la messe, en fonction de la famille et du témoignage pour la communauté.

⁶ Catéchisme de l'Église catholique n.1330.

⁷ L'événement du baptême. Une porte qui s'ouvre. Orientations diocésaines. 2014

⁸ L'événement du baptême. Une porte qui s'ouvre. Orientations diocésaines. 2014

Le baptême est la source de notre être chrétien et c'est à ce titre que nous sommes invités à devenir plus encore « *disciples missionnaires* », selon l'expression du pape François. « *Dans tous les baptisés, du premier au dernier, agit la force sanctificatrice de l'Esprit qui incite à évangéliser.* »⁹

*« En vertu du Baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions. La nouvelle évangélisation doit impliquer que chaque baptisé soit protagoniste d'une façon nouvelle. »*¹⁰

2. **La confirmation** est indispensable pour grandir dans la maturité chrétienne et pouvoir assumer une vie missionnaire.

3. **La réconciliation** est un sacrement de guérison proposé et encouragé pour la santé des personnes et du Corps que nous formons. Des permanences ou des célébrations sont proposées pour faciliter cette démarche personnelle.


4. **Le sacrement des malades**, célébré individuellement ou de préférence en communauté, est signe de Miséricorde et de l'attention de la communauté aux plus pauvres et aux plus souffrants.

5. La préparation au **mariage** sera organisée au niveau de chaque doyenné et animée par une équipe formée, en lien avec les prêtres et les diacres. Les équipes se retrouveront au niveau diocésain pour des temps de formation et de relecture, comme cela avait été prévu par les orientations diocésaines, « *Proposer la foi aux futurs mariés* » en 2002, que l'on aura à cœur de suivre au plus près pour tout ce qu'elles prévoient.

Les obsèques sont également un lieu d'évangélisation où il faut savoir être au rendez-vous. Les équipes deuil sont accompagnées dans leur mission et dans la relecture qu'elles en feront avec leur curé. Il serait bon qu'un prêtre accompagne les équipes deuil au niveau d'un doyenné.

⁹ Pape François, *Evangelii Gaudium* n.119

¹⁰ Pape François, *Evangelii Gaudium* n.120



Si notre organisation n'est pas conditionnée uniquement par le manque de prêtres, nous voyons bien que les ministres ordonnés et les personnes consacrées sont un don de Dieu au service de la mission. Nous voulons donc demander au Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour la moisson. Que chacun prenne sa place dans la vitalité et l'animation des communautés chrétiennes !

La vie fraternelle et les vocations sont liées : *« C'est la vie fraternelle et fervente de la communauté qui réveille le désir de se consacrer totalement à Dieu et à l'évangélisation surtout si cette communauté vivante prie avec insistance pour les vocations et a le courage de proposer à des jeunes un chemin de consécration spéciale »*¹¹.

*« C'est en effet une grâce de l'Église catholique avec Vatican II que de bénéficier d'un ensemble très diversifié de ministères et de ministres, organisé autour de l'épiscopat. Il s'agit là d'un « système » c'est-à-dire d'un ensemble d'éléments différenciés qui interagissent entre eux, de sorte qu'il n'est pas possible de les analyser indépendamment des relations qui les structurent. »*¹²

Tous les ministères en Église ont la même dynamique : appel, formation, travail d'équipe, relecture, lettre de mission pour définir les conditions et les limites de la mission avec une durée déterminée.

Une pastorale qui conduit à faire l'expérience de la vie communautaire s'avère nécessaire. **Ensemble**, selon nos états de vie complémentaires et diversifiés, nous sommes attentifs à participer à l'animation de la communauté et à sa vitalité pour *« une Église toute entière sacramentelle »*¹³ tournée vers les périphéries, selon l'organisation que nous allons préciser maintenant.

¹¹ Pape François, *Evangelii Gaudium* n.107

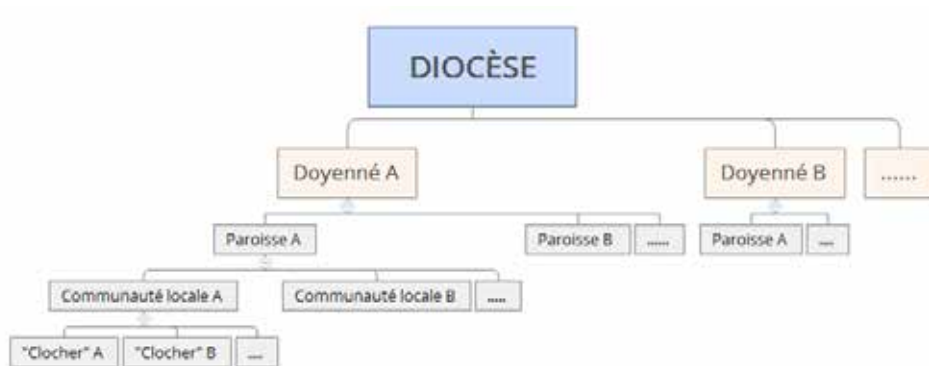
¹² Luc FORESTIER. Les ministères aujourd'hui. Salvator, 2017.

¹³ « Communautés chrétiennes, ministère et vie des prêtres : vivre l'évangélisation », juin 2015

Une nouvelle organisation territoriale, qui met en valeur les richesses de chaque territoire et doit permettre la fécondité et l'ouverture des communautés, apparaît nécessaire. Nous portons ce double souci de maintenir une vie chrétienne de proximité tout en veillant à harmoniser nos démarches pastorales dans la communion et la conscience diocésaine. Nous nous sommes appuyés tant sur le droit canonique que sur les paroles de notre pape François : « *La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire.* »¹⁴

A. Territoires et communautés : de nouveaux doyennés, une occasion de mutualiser nos énergies

Rappelons que le diocèse d'Angoulême est organisé en doyennés. Chaque doyenné est une communion de paroisses, une paroisse est une communion de communautés locales et celles-ci représentent un ensemble de clochers.



¹⁴Pape François, Evangelii Gaudium n. 28

Les 13 doyennés issus du synode de 1988 sont **regroupés en 5 nouveaux doyennés**.

Doyennés actuels	Futurs doyennés (dont les noms seront éventuellement complétés)
Angoulême Ville Angoulême Ouest Angoulême Est Angoulême Sud	Grand Angoulême
Ruffec	Nord Charente
Confolens Tardoire-et-Bandiat Paroisse ND des Terres en Haute Charente	Est-Charente
Barbezieux Sud-Est-Charente	Sud-Charente
Cognac - Jarnac - Segonzac	Ouest-Charente

Ce nouveau découpage est opérationnel le **1er septembre 2018**.

Un des principes de ce regroupement consiste à poursuivre la collaboration entre paroisses vécue dans le cadre des anciens doyennés depuis 30 ans. Un autre favorise le témoignage de notre foi : l'élargissement géographique de nos communautés permettra de nous enrichir grâce aux collaborations entre paroisses et entre ministres.

Dans chacun de ces nouveaux doyennés est nommé un doyen qui préside le conseil pastoral de doyenné. Il rejoindra tous les trimestres les autres doyens pour une rencontre avec le conseil épiscopal. Des curés, des vicaires, des prêtres auxiliaires, des prêtres habitués (retirés) collaboreront à sa mission en fonction des nominations, qui tiendront compte au mieux du nombre de paroisses du doyenné.

Chacun de ces doyennés est invité à **se prononcer pour le 31 mars 2019, sur son découpage paroissial**. En effet, les paroisses peuvent être conservées selon leurs limites actuelles ou peuvent fusionner. Le but n'est pas de faire disparaître les paroisses mais d'encourager les EAP là où les paroisses seront maintenues. Les EAP, les assemblées de paroisse, les conseils pastoraux de doyenné sont appelés à être consultés pour délimiter ces paroisses.

L'ensemble du diocèse sera ainsi constitué d'une vingtaine de paroisses. Les propositions de découpage paroissial seront communiquées au Conseil épiscopal pour validation de ces paroisses au 31 mars 2019, **qui seront érigées au 1er septembre 2019**.

L'existence d'une paroisse répond à certains critères :

1. **Géographique** : un centre avec un lieu d'accueil, une église accueillante pour les célébrations et des églises en relation (quartiers ou villages)

2. **Humain** : une communauté de vie avec des personnes qui se connaissent, peuvent et veulent travailler ensemble

3. **Pastoral** : une capacité à vivre l'annonce de la foi, la préparation et la célébration des sacrements et le service des frères.

4. **Institutionnel** : chaque paroisse est animée par une Équipe d'Animation Pastorale, garante de son dynamisme missionnaire, en lien avec un curé.

5. **Fonctionnel** : assurer certains des services administratifs et économiques tandis que d'autres (à déterminer) sont mutualisés dans le cadre du doyenné.

Chacun de ces 5 nouveaux doyennés est également invité à **se doter d'ici le 1er septembre 2019, d'un plan pastoral**. Il devra être l'expression du plus grand nombre et ne peut faire l'impasse sur la prise en compte préalable de la lecture « **des signes des temps** ». Il exprimera à partir des charismes et des attentes des chrétiens de ces communautés, leur désir de progresser ensemble dans leur vie de foi pour être signe d'une bonne nouvelle pour les hommes et les femmes de ce temps. Le plan pastoral envisagera une mission paroissiale ou de doyenné avec l'aide de communautés ou de mouvements extérieurs au diocèse¹⁵. Il sera évalué et revu tous les cinq ans.

Il peut envisager, par exemple, des missions paroissiales. Les synthèses de la consultation diocésaine de l'automne 2017 peuvent être utilisées dans ce but.

Ce projet sera réalisé par le conseil de doyenné avec le doyen et les curés, avec un accompagnement diocésain. Les EAP et assemblées paroissiales y seront associées. Des documents seront communiqués pour libérer la créativité, stimuler des initiatives et donner des idées. Ils intégreront aussi des axes missionnaires.

B. Déterminer des axes missionnaires et constituer des maisons d'évangile

« Ainsi, entre les Juifs et les païens, il n'y a pas de différence : tous ont le même Seigneur, généreux envers tous ceux qui l'invoquent. En effet, quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Or, comment l'invoquer, si on n'a pas mis sa foi en lui ? Comment mettre sa foi en lui, si on ne l'a pas entendu ? Comment entendre si personne ne proclame ? Comment proclamer sans être envoyé ? Il est écrit : Comme ils sont beaux, les pas des messagers qui annoncent les bonnes nouvelles ! » (Rom 10, 12 -15)

¹⁵ Exemples : Carmes, Dominicains, Eudistes, Lazaristes, Emmanuel, Chemin neuf, Foyers de Charité

De façon complémentaire aux paroisses, chacun de ces 5 nouveaux doyennés est invité à intégrer dans son projet pastoral, **la priorité d'axes missionnaires**. Ils croisent de manière transversale les réalités territoriales. Grâce à des équipes qui en auront la charge, ils doivent conduire des personnes en attente de la Bonne Nouvelle, à vivre dans l'esprit de l'Évangile pour aujourd'hui. Il ne s'agit pas de refaire ce qui est déjà fait dans le cadre paroissial mais d'avoir le souci en priorité de ceux qui ne sont pas habituellement concernés par l'Église. Le but est que ces axes soient identifiés et connus comme tels, pour inviter les personnes à les rejoindre en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs attentes... Sans oublier ce qui existe déjà !

Chacun des 5 doyennés est appelé à donner consistance à 6 axes missionnaires. Ils pourront donner priorité à tel ou tel de ces axes en fonction de leur discernement. Ces axes correspondent à des attentes de l'Église locale et de la société. Ils seront dédiés aux préoccupations suivantes : Familles - Solidarité - Jeunes - Formation, Parole - Ressourcement¹⁶ - Culture et société¹⁷

Ces axes **sont animés par des personnes en équipe dans l'esprit de l'évangile**, en lien avec le doyenné et les paroisses où elles sont situées. Le doyen ou le curé ou prêtre délégué pour cela y auront part. Des personnes, après discernement, seront appelées à servir ces axes missionnaires. Ces équipes seront reliées au service diocésain correspondant (familles, solidarité, jeunes, formation et vie spirituelle). Chaque service diocésain sera sollicité pour constituer un réseau à activer pour faire vivre ces axes missionnaires.

Ils seront mis en route au rythme de chaque doyenné.

En fonction des circonstances, ces axes peuvent se matérialiser dans des **maisons (ou salles)** paroissiales, des maisons de communautés de religieuses (x) que celles-ci ou ceux-ci soient présentes (s) ou pas, etc. Le choix de ces lieux se fait en concertation avec l'éconamat diocésain. Ils constitueront ainsi comme autant de **maisons d'évangile** appelées à rayonner d'une façon autre que les paroisses, services et mouvements habituels.

Ces équipes doivent toujours enraciner leur mission dans la Parole de Dieu, la prière, la célébration et/ou des temps de partage et la relecture. Leurs initiatives, prenant en compte les personnes non présentes habituellement dans nos églises, et leurs mises en œuvre seront de leur ressort. Elles le seront, comme déjà dit, en lien avec le plan pastoral de doyenné et, après discernement approprié, avec le service diocésain correspondant.

¹⁶ Les lieux de ressourcement sur le diocèse et offrant une possibilité d'hébergement sont actuellement l'abbaye de Maumont, le prieuré des Frères de Saint-Jean à Cherves-Richemont, le prieuré des Chanoines à Montbron, la communauté de Genac, la communauté de La Pouyade-St-Yrieix, etc... Liste non limitative ! Dans certains de ces cas, les projets de cet axe missionnaire sont à mener en lien avec le charisme de ces communautés¹⁷ Exemples : Ostensions limousines, Chemins de St Jacques, BD chrétienne, Déambulations mystiques...

Ne nous laissons pas voler l'enthousiasme missionnaire !

« Il est nécessaire de passer d'une pastorale de simple conservation à une pastorale vraiment missionnaire. Cette tâche continue d'être la source des plus grandes joies missionnaires »¹⁸

Trois principes sous-tendent les orientations présentées dans ce texte : **proximité, mise en commun, harmonisation**, qui se déclinent dans trois domaines particuliers : **la vie fraternelle, la prière et la charité**. « On doit repousser toute tentation d'une spiritualité intimiste et individualiste, qui s'harmoniserait mal avec les exigences de la charité pas plus qu'avec la logique de l'incarnation »¹⁹

Tout doit être ordonné à la mission principale de l'Église et « l'Église existe pour évangéliser »²⁰. Ce devoir de MISSION nous incombe plus que jamais.

L'Unité de notre Église représente un défi à vivre au niveau diocésain, au niveau du doyenné et de la paroisse. Les orientations, pour être concrètes, imposent une démarche de conversion de chacun et l'acceptation de tous pour œuvrer dans le même sens.

Déjà, de multiples chantiers qui s'ouvrent à nous mériteront d'être approfondis dans les prochaines années. Quelques exemples :

- la communauté chrétienne dans l'ecclésiologie de Vatican II
- les ministères dans l'Église
- devenir disciple missionnaire

Notre redressement économique nous a donné un enseignement salutaire : nous sommes solidaires et nous devons nous unir pour une mission commune. Le devoir s'impose d'apprendre avec des règles humaines et la douceur féconde de l'Esprit Saint la nécessité d'une collaboration fructueuse et paisible.

Le chantier est vaste mais les énergies ne manquent pas et Dieu est fidèle à accomplir ses promesses.

Avec l'équilibre des comptes en 2019 et la nouvelle organisation institutionnelle, nous espérons trouver un nouvel élan missionnaire et la joie d'investir dans de nouveaux projets pastoraux.

Pour cela nous avons besoin de mutualiser nos ressources matérielles et humaines et de veiller sans cesse à une animation de proximité : cela ne sera possible qu'avec l'investissement de tous.

Et nous entendons l'appel de Jésus :

« **Donnez-leur vous-mêmes à manger.** » Lc 9, 13

Angoulême, Carême 2018
+ Mgr Hervé GOSSELIN

¹⁸ Pape François, Evangelii Gaudium n.24

¹⁹ Jean Paul II, Lettre apostolique Novo millennio ineunte (6 janvier 2001) n.52

²⁰ Pape François, Evangelii Gaudium n.15



PRIÈRE

O Jésus vivant en Marie,
Regarde et vois notre diocèse de Charente
viens et vis en tes serviteurs,
en chacun de nous et dans nos communautés.
Dans la sainteté de ton Esprit,
la plénitude de ta force,
la communion à tes mystères,
maîtrise en nous toute puissance obscure,
libère nous de tout découragement et de tout murmure,
fais grandir en nous la communion et l'Esprit missionnaire.
Rends nous la joie d'être sauvés
et donne nous le pain de ce jour à partager avec nos frères,
avec allégresse et simplicité de coeur.
Trinité Sainte, louange à TOI

« Donnez- leur vous-mêmes à manger »



www.angouleme.catholique.fr